

Prise de parole sur la réponse de la Municipalité à l'interpellation :

A quand assez de patrouilleurs·euses scolaires à Crissier ?

Le RESOC remercie la Municipalité pour les éléments détaillés qu'elle a apportés dans la réponse à notre interpellation.

Nous partageons avec elle le constat que la sécurité des enfants sur le chemin de l'école ne se résume pas à la présence de patrouilleurs·euses.

A ce titre, nous nous réjouissons que le Canton ait approuvé les zones 30 à l'étude et que la balle soit maintenant dans le camp de la Municipalité pour aller concrètement de l'avant sur ces baisses de vitesse. On rappelle ici que le taux de survie des piéton·nes à un choc à 30 km/h est de 95%, contre 53% à 50km/h (1).

Ainsi, la dangerosité relève parfois plus que d'une perception subjective

Finalement, nous nous réjouissons que le renforcement social et socio-culturel de la commune puisse déboucher sur la création, à terme, d'un pool de patrouilleurs·euses et de lignes de pédibus, développements que nous suivrons avec intérêt.

Oriane Sarrasin

(1) <https://www.assurance-prevention.fr/risque-vitesse-au-volant.html>